



**HAL**  
open science

## Gouvernance Eau et Haie

Adèle Vantorhoudt

► **To cite this version:**

Adèle Vantorhoudt. Gouvernance Eau et Haie. Master. Gouvernance de services écosystémiques : eau et haies, Université Toulouse - Jean Jaurès, France. 2024. hal-04882705

**HAL Id: hal-04882705**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04882705v1>**

Submitted on 13 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INRAE



## UE901T

# Gouvernance de services écosystémiques : eau et haies

Adèle Vantorhoudt – [adele.vtd@gmail.com](mailto:adele.vtd@gmail.com)

Doctorat à l'INRAE-Toulouse, « Pratiques agricoles et réglementations en faveur des haies – Analyse sociologique de la mise en œuvre de la PAC 2023-2027 »

# *Plan du cours*

- 1. De quoi parle-t-on quand on parle de « haie » ? (10/10 – 1h)**
  - a. Qu'est-ce qu'une haie ?
  - b. Petite histoire des haies
  
- 2. Gouvernance et politique de la haie (21/11 – 2h)**
  - a. Politiques
  - b. Gouvernance
  
- 3. Economie de la haie (11/12 – 2h)**
  - a. Financements
  - b. Filières
  - c. Les métiers de la haie





# II. Economie de la haie

## **A. Le financement des actions et des structures**

1. Les sources de financement
2. Les PSE
3. Le mécénat et les Fondations
4. La compensation carbone

## **B. La structuration de filières**

1. Filière amont
2. Filière aval
3. Le Label Haie

## **C. Les métiers de la haie**

1. Former et équiper les gestionnaires des haies
2. L'enjeu de la professionnalisation

# A. Le financement des actions et des structures

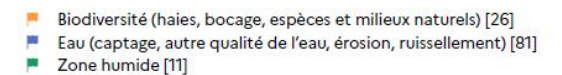
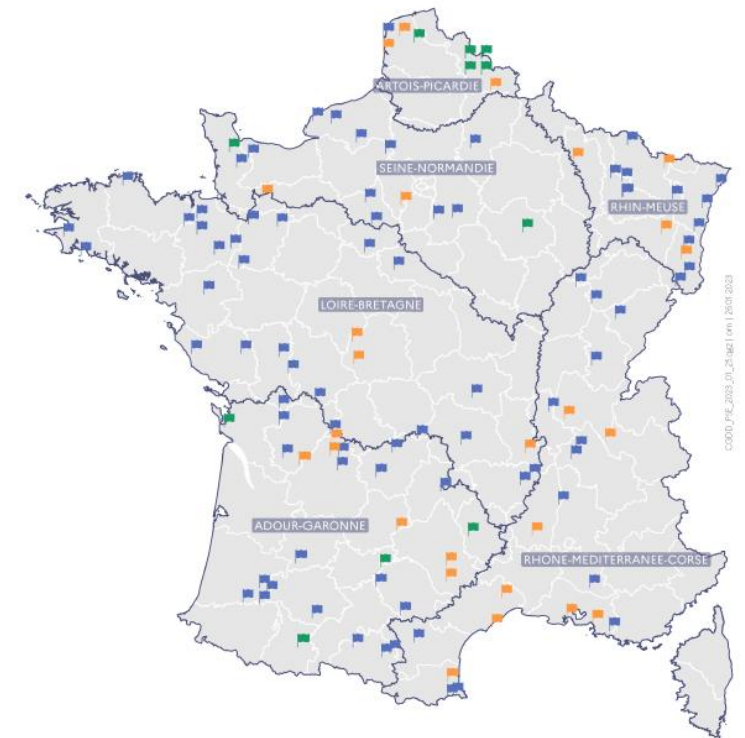


## 1. Les différentes sources de financements des actions autour de la haie et des structures spécialistes de l'arbre

- Financements publics :
  - L'UE, l'Etat et ses services déconcentrés, les Régions, les départements, les collectivités territoriales, les Agences de l'eau, l'OFB.
- Financements publics-privés :
  - éco-contribution
  - financement au projet
- Financements privés :
  - La compensation
  - Le mécénat
  - Le parrainage
  - Les dons
  - Le reste à charge

## 2. Rémunérer les services environnementaux rendus par les agriculteurs

- PSE : Paiements pour Services environnementaux
- Expérimentation, Ministère de la transition écologique et Agences de l'eau (PSE différents dans chaque AE)
- 2019 - 2025, 150 millions d'€, financements européens
- rémunérer les services rendus + inciter à la performance environnementale des systèmes d'exploitation agricole
- 2 catégories de SE :
  - gestion des structures paysagères (surfaces non-agricoles, IAE - haies, mares)
  - gestion des systèmes de production agricole, en particulier la gestion des couverts végétaux (couverture des sols, allongement des rotations, prairies permanentes...) et la gestion des ressources de l'agroécosystème (gestion de l'azote, du carbone...).



□ Limites des Agences de l'eau

### ***3. Le mécénat et les Fondations***

- Mécénat = soutien financier d'un mécène (une structure, une personne, une entreprise), sous forme de financement de projet, de don, de compétences.
- Mécénat direct : d'une entreprise ou particulier vers une association (don donne lieu à un abattement fiscal).
- Via une Fondation = organisme de mécénat créé par un ou plusieurs donateurs, issus du secteur privé, au service d'une cause d'intérêt général et à but non lucratif. Peut dépendre d'une entreprise, ou être indépendante.
- RSE / Responsabilité sociale des entreprises = contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

## L'exemple de 20 000 Pieds sur Terre



20 000 PIEDS  
SUR TERRE

DES AGRICULTEURS,  
DES ENTREPRENEURS  
ET DES ARBRES

- Parrainage de projets de plantation agroforestiers et de projets de recherche, coordonné par Agroof
- Sélection des projets et des entreprises selon des critères précis
- Proximité entre les entreprises et les projets, invitation de l'entreprise à participer au chantier participatif ou à visiter les sites d'expérimentation et conférences du projet
- Depuis 2020 : 13800 arbres plantés (34 projets), 83 jours de recherche financés (6 projets), 77 entreprises marraines
- Contreparties pour l'entreprise : RSE, kit de communication, mention sur les documents des projets





A ÉTÉ CRÉÉ PAR



&



AVEC



## L'exemple du Fonds pour l'arbre

- Issu d'un partenariat entre l'Afac-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher (programme *Plantons pour la Planète / Plant for Life*) depuis 2010
- Mécénat collectif : regroupement de 11 mécènes avec des visions similaires
- Financement des actions et du fonctionnement des opérateurs de l'arbre ("structures territoriales expertes de la haie")
- 90 structures d'accompagnement de terrain soutenues chaque année, plantation et restauration de plus de 700 000 arbres / an (50% en VL)
- budget annuel : près d'1 million d'euros
- Fondation Yves Rocher et Afac-Agrofo sont RUP







## L'exemple de Green Mission - Groupe Pierre Fabre



A-Derma plante un km de haies champêtres à «Terre d'avoine»



Les différents collaborateurs de la marque ont chaussé les bottes pour aller planter ces haies champêtres. / Photo DDM, S. G.

- Pilote la démarche transverse RSE et Développement durable de l'entreprise
- Objectifs : des produits éco-conçus, des actifs naturels (produits en bio et en local si possible), démarche sociale auprès des salariés, réduction de l'empreinte carbone
- Mécénat de compétences
- Plantations de haies sur les parcelles de production d'actifs du groupe
- Financement de plantations de vergers + haies dans les communes du Tarn - chantiers participatifs salariés PF / maisons de retraite / écoles, collèges ou lycées

## 4. La compensation carbone

- Un kilomètre de haie plantée stocke 5 à 7 t de CO<sub>2</sub> par an sur 15 ans (Carbocage)
- La compensation carbone :
  - Multiplication des acteurs à l'interface entre les gestionnaires ou potentiels "stockeurs" de carbone, et les acteurs souhaitant compenser (SCIC, des start ups, des associations, des institutions publiques sous formes de coopératives...)
  - Des marchés carbone multiples (internationaux, européens, locaux...)
  - De vraies problématiques : si les agriculteurs / planteurs vendent le carbone qu'ils stockent, comment feront-ils quand ils devront eux-même compenser leurs émissions ?
  - Fragilité des méthodes de calcul du stockage, difficulté à assurer un stockage sur le long terme (mauvaise gestion suite à la plantation, échec de la plantation, arrachage, stockage vraiment efficient longtemps après la plantation...)
  - Un permis de polluer ?
  - Des règles fixées par certains intermédiaires : accepter un financement de compensation SSI le financeur a déjà fait tous les efforts possible de réduction



## L'exemple de Climat local

- société coopérative (SCIC) créée en 2018
- Objectifs et domaines d'action :
  - proposer aux entreprises de compenser leurs émissions de GES résiduelles en finançant des projets locaux.
  - développer des méthodologies carbone (pour le label Bas Carbone ou le standard Climat Local) afin d'élargir le spectre de la compensation carbone.
  - accompagner les collectivités locales dans la création de fonds carbone locaux.
  - Faire le lien entre une entreprise financeuse et un projet de plantation. Permet de diminuer le reste à charge du planteur. Via des opérateurs techniques.
- Compensation des émissions de GES : plus de 84 % des projets sont à moins de 100km des entreprises.

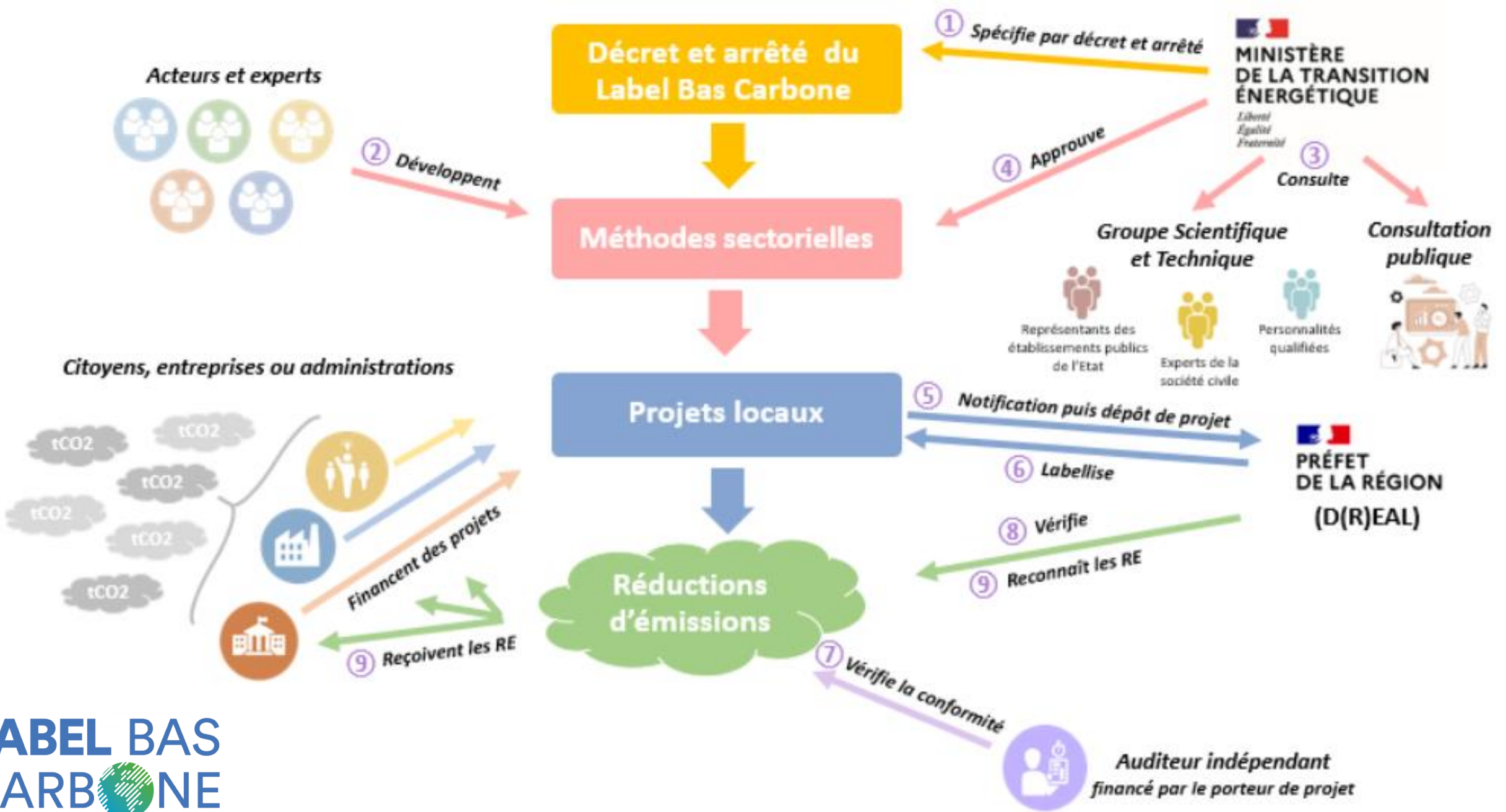


## Zoom sur le Label Bas Carbone



Un Label Bas carbone :

- Créé par le Ministère de la Transition écologique (2018), qui fait le lien entre les financeurs (entreprises, citoyens, administrations) et des porteurs de projets (individuel ou collectif)
- Certification des **réduction d'émissions** permises par un projet :
  - Projets d'évitement des émissions de gaz à effet de serre par des changements de pratiques sectorielles : bâtiment, transports, déchets, agriculture...
  - Projets d'augmentation de la séquestration de carbone dans les puits naturels (forêt et sols)
  - objectif : avoir des méthodes de calcul qui prennent en compte les exigences environnementales
  - Les financeurs reçoivent des "RE" / une certaine forme de compensation régulée et contrôlée
- Pour les projets de stockage par les haies : une "**méthode Haie**" (ou Carbocage) a été proposée :
  - Réalisation d'un PGDH permettant de calculer la différence de stockage entre un scénario de référence (pas de plantation) et un scénario avec projet de plantation. à partir de ce calcul, le Ministère approuve la labellisation bas carbone et propose le projets à des financeurs.



# Quels points de vigilance ?

- Difficile de trouver des financements pour autre chose que de la plantation. Poids de la compensation qui souligne davantage ce problème. Toujours plus de plantation, mais *quid* de la régénération ? de la restauration ? de la sensibilisation ?
- Comment éviter le Greenwashing ? Et si Greenwashing il y a, est-ce grave tant qu'on plante ?
- Quelle qualité des plantations ? Comment garantir que l'opérateur financé, que les plantations, soient de bonne qualité ? Quel suivi ?
- Compétition croissante entre les opérateurs techniques, de plus en plus nombreux et pas forcément tous aussi exigeants
- Et la compensation, quels problèmes ça pose ?
- Des financeurs de plus en plus puissants sur les opérateurs, qui impose des critères plus ou moins pertinents



# ***B. La structuration de filières économiques***

## ***1. La “filière amont” : quels enjeux ?***


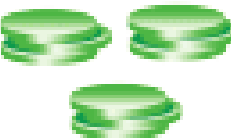


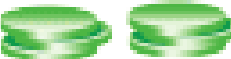


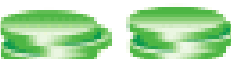


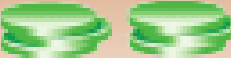

- Le choix du jeune plant
- Répondre à la demande forestière et hors-forestière en plants
- Rendre l’approvisionnement en plants plus durable
  - Certification des plants forestiers (MFR)
  - Marque collective Végétal local
  - Des pépinières locales, à taille humaine
  - Suivi phytosanitaire
- Et le paillage ? les protections faune sauvage ?



## 1. La “filière amont” : quels enjeux ?



- Limiter l'importation de plants
- Accompagner la création de pépinières locales, soutenir le développement d'un réseau de pépiniéristes (ex Occitanie)
- Développer les pépinières départementales
- faire face au changement climatique : faire confiance aux végétaux, favoriser la RNA
- Le système des “contrats de culture”

Technique	Matériel végétal nécessaire	Coût	Valeur écologique	Délai pour obtenir une haie fonctionnelle*
Régénération naturelle, passive	Aucun : apparition spontanée sur la zone protégée			
Régénération active sur haie sèche	Support : taille de haies, andains*, racines sèches			
Régénération active par semis	Semis d'essences d'origine locale et sauvages			
<b>Plantation</b>	<b>Plants de pépinière, d'essences d'origine locale et sauvages</b> (marque Végétal local, par exemple)			



## 2. "Filière aval"

- Autrefois : de multiples manières d'exploiter le bois issu des haies (se chauffer, fabriquer des objets, faire des fagots pour les fours à pain et poterie...)



*Outils anciens  
(pince à fagots,  
presses à haie)*

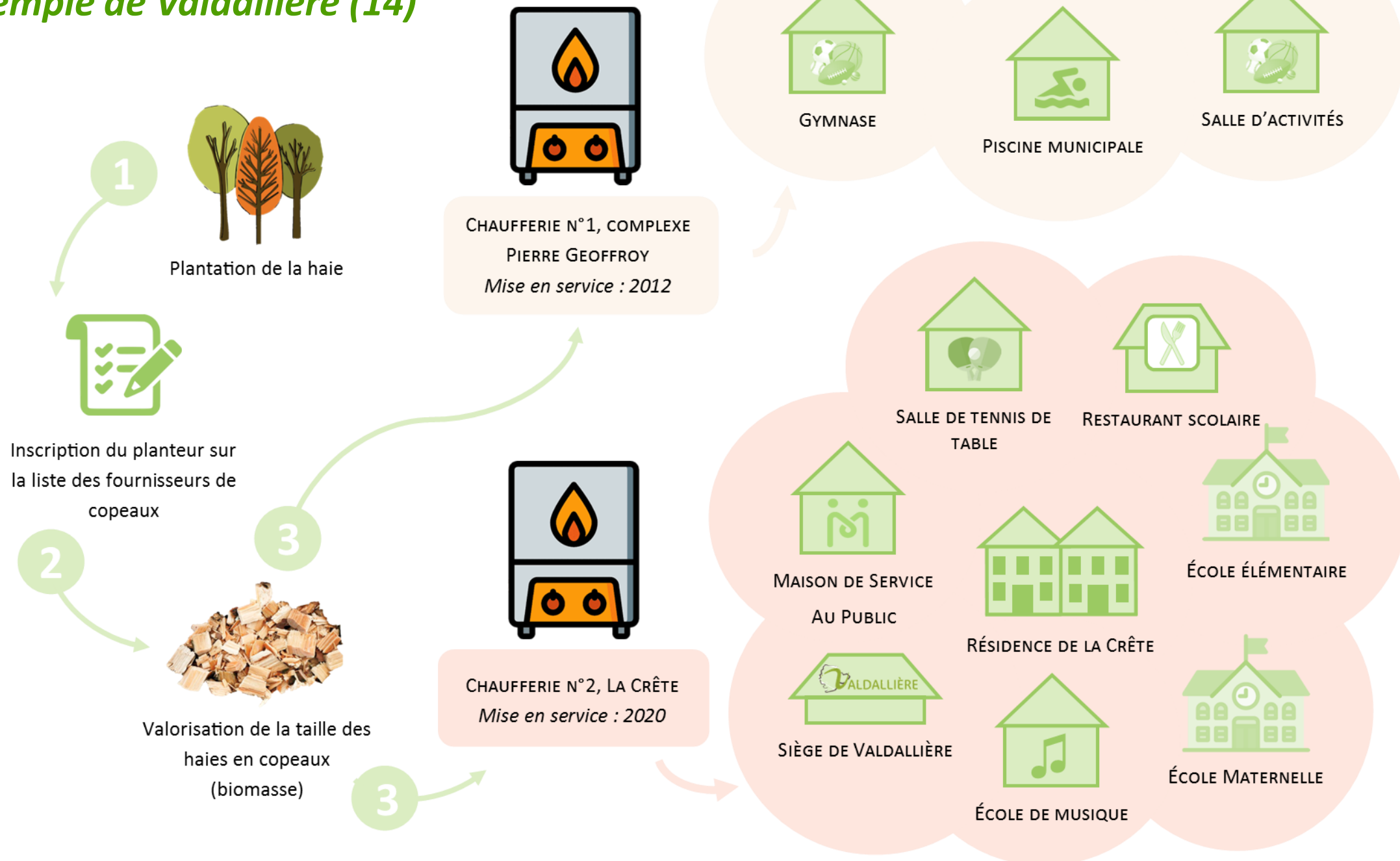


## 2. "Filière aval"

- Aujourd'hui, débouchés éventuels (sous réserve d'une bonne gestion) : bois de chauffage, litière plaquette, BRF pour paillage, bois d'œuvre...
- Agriculteurs / élagueurs / bûcherons / scieurs / travailleurs du bois... : diversité de métiers, professionnalisation



## L'exemple de Valdallière (14)



### 3. Un Label pour garantir une gestion et une valorisation durable et valoriser les produits des haies

- /!\ l'objectif de production de bois ne doit pas faire oublier l'objectif de gestion durable et de préservation des haies ! -> création d'un Label haie pour tenter d'éviter les dérives
- Un Label pour encadrer la gestion des haies et la distribution du bois bocager (2 Cahiers des charges Gestion et Distribution) - depuis 2019
- **Enjeu** : endiguer l'érosion bocagère en France en appuyant le développement de filières durables.
- **Ambitions** : Faire évoluer les modes de gestion pour assurer le renouvellement et la préservation des haies + Consolider les **filières haie-bois** en leur permettant de se différencier pour assurer des débouchés économiques à la haie.
- Appui financier des PSE et du Bonus Haie, soutien des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, de l'Ademe, de l'OFB, de certaines Régions...)





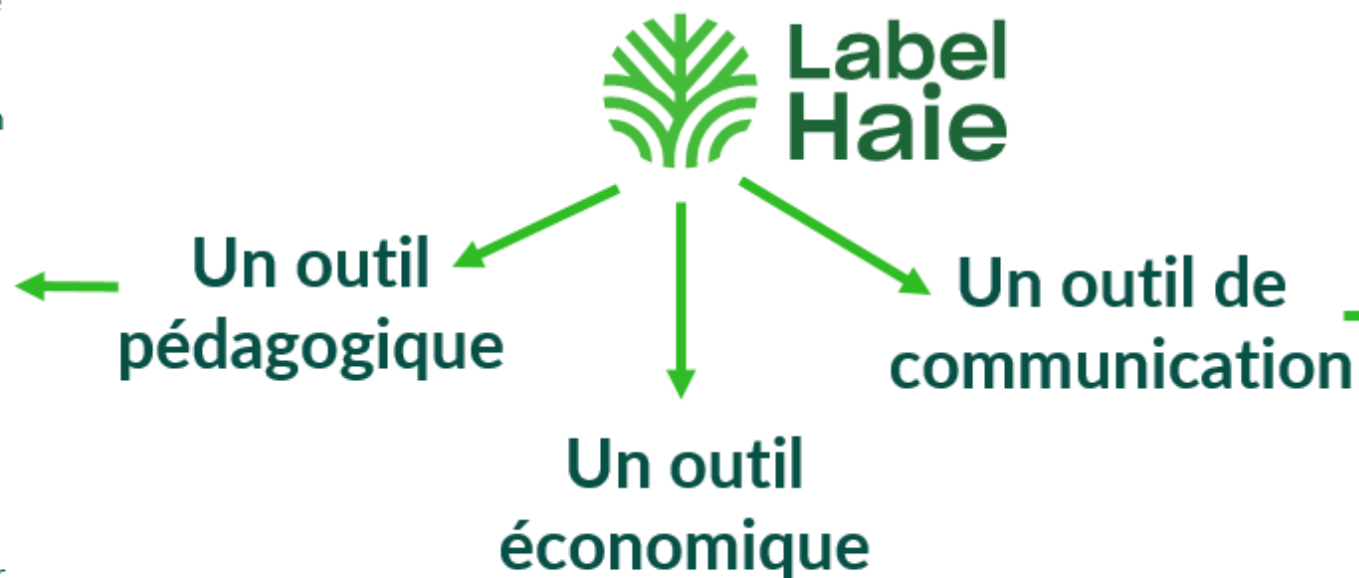


# Le label, un outil pour accompagner l'agriculteur dans la gestion de ses haies

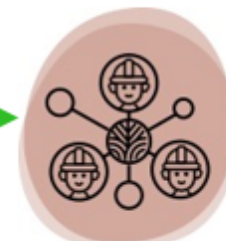
Pour l'agriculteur :  
**un guide technique**  
dans l'acquisition  
des bonnes  
pratiques de gestion  
de la haie



Pour le technicien :  
**une méthode  
d'animation** autour  
de la gestion durable



Pour l'agriculteur :  
redonner une  
**nouvelle image du  
métier** d'agriculteur,  
tourné vers l'intérêt  
général



Pour les acheteurs et  
partenaires du  
territoire : **l'occasion  
de valoriser  
l'engagement**  
environnemental,  
économique et social  
auprès de ses cibles

Pour l'agriculteur :  
l'opportunité de  
**tirer des revenus**  
de ses haies



Pour les acheteurs :  
avoir la **garantie  
d'une démarche  
vertueuse**



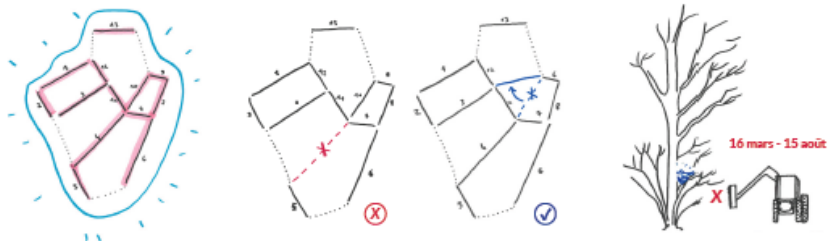
## Respecter un niveau minimal d'exigences



✓ Engager toutes les haies et éléments surfaciques, en gestion, de la ferme

✓ Maintenir le linéaire et les éléments surfaciques

✓ Respecter la réglementation en vigueur concernant la période de taille

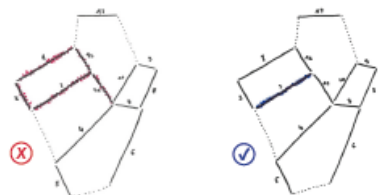


## Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe



X Ne pas surexploiter le linéaire de la ferme

Le prélèvement de plus de 1/cycle de gestion\* par an du linéaire total de haies de la ferme.  
\*Le cycle de gestion dépend des conditions pédoclimatiques du territoire (10, 20, 30 ans)



X Absence de coupe à blanc

La coupe rase des arbres de hauts jets mûre est à exclure car ces arbres ont un rôle biologique très fort et marque le paysage. Leur renouvellement sera très long et ne permettra pas de reconstituer un linéaire fonctionnel avant 30 ans.  
Il faut privilégier les coupes par petits tronçons dans la haie sur un cycle long (minimum 20 ans) afin de permettre une régénération naturelle par semis, rejets (reconversion vers un haillat) ou plantations et ainsi diversifier lentement l'âge des arbres.



✓ Réaliser des coupes nettes

Pour garantir la reprise et la vigueur des rejets, la qualité de coupe est très importante. Elle doit être nette, sans éclatement de la souche, sans décollement de l'écorce pour éviter l'infiltration d'eau entre l'écorce et le bois. La surface de la section, quant à elle, doit être : aplatisse, lisse, unie, légèrement en pente pour permettre l'écoulement des eaux.

✓ Réaliser des coupes au plus près du sol

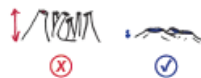
La coupe au ras du sol assure :

- une meilleure stabilité des rejets par un ancrage directement dans le sol,
- un rajeunissement de l'individu par la fabrication de nouvelles racines à la base des rejets,
- un affranchissement des rejets de la souche-mère qui seront plus vigoureux et vivront plus longtemps.

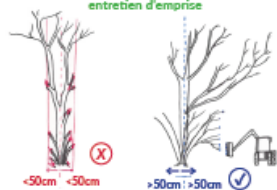
Elle est la garantie d'une durée de vie indéfinie.

Il sera attendu une hauteur de coupe au maximum à 20 cm du sol.

gestion sylvicole



entretien d'emprise



## Assurer la repousse de la haie après la coupe

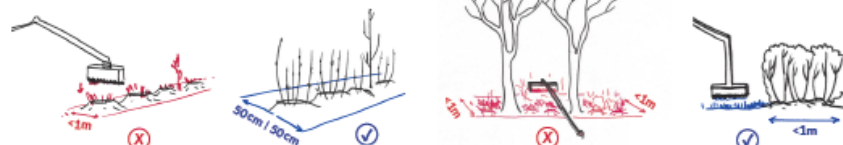


X Pas d'abroustissement sommital des repousses après coupe  
Après la coupe, l'abroustissement des repousses par les animaux empêche son renouvellement de la haie. Sa mise en défend par une clôture est impérative pour éviter que les jeunes repousses ne soient abroustées par le bétail. Une surveillance de l'abroustissement par les cervidés est également nécessaire.



X Interdiction de broyage après coupe

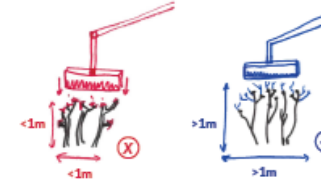
Le broyage des repousses par des outils mécaniques empêche le renouvellement de la haie.



X Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1 m de large et ne tailler que les repousses de l'année

Contenir en permanence l'emprise de la haie par la coupe au carré provoque une surreprésentation des espèces pionnières et une surproduction végétative en empêchant la haie d'atteindre un état d'équilibre.

Indicateur applicable uniquement pour les haies taillées au carré avant engagement



## Exclure des pratiques dégradantes

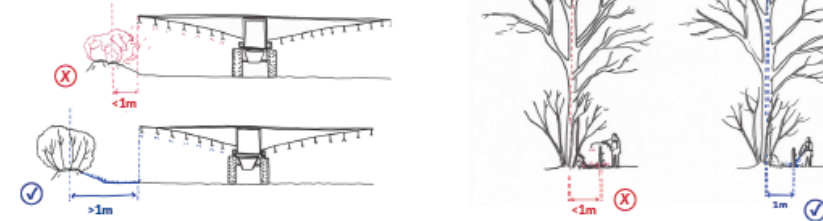


X Pas de brûlis des résanants issus des coupes ou d'écobuage de la haie et du talus



X Interdiction de désherbage chimique à moins d'un mètre de l'axe de la haie

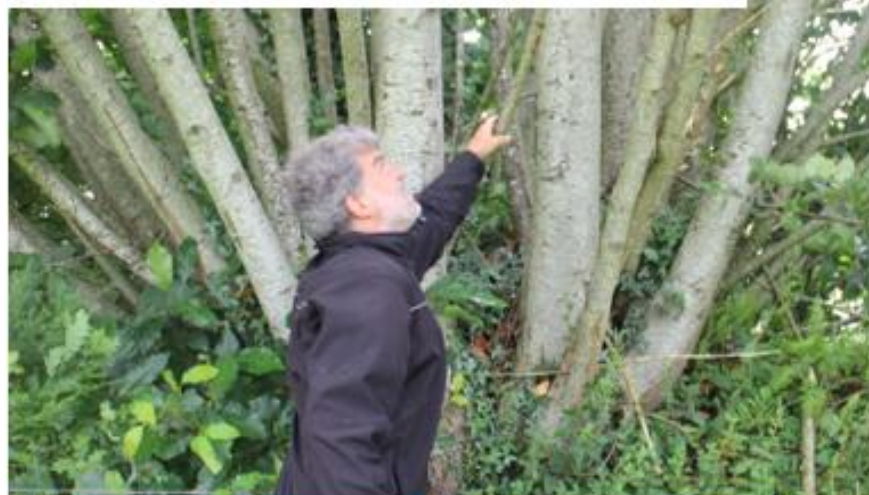
Le désherbage chimique détruit ou perturbe la végétation implantée (éléments ligneux et végétation herbacée). Le recours à des produits phytosanitaires détruit la flore spontanée, provoque une sélection de la flore et une simplification qui favorise les adventices.





## Filière bois

Avec un prix d'achat à l'agriculteur de 55€/tonne humide



## Litière plaquette

Une économie **sur l'achat de paille** (100€/t de paille vs 50€/t coût de revient du bois plaquette)



## Contrat PSE

Reconnaissance des services écosystémiques rendus par une bonne gestion des haies par la **rémunération PSE**



## PAC

Un « **bonus haie** » du premier pilier (Ecorégime) de **7€/ha/an** à condition d'avoir 6% IAE haie et le Label Haie



## Arrêt entretien dégradant

Une économie avec arrêt du passage annuel de l'épareuse ou du lamier et conversion en gestion durable des haies

## ***C. Les métiers de la haie***

Des idées ?



## *C. Les métiers de la haie*

- Pépiniéristes – collecteurs
- Conseillers agroforestiers, Conseillers bocage
- Planteurs
- Gestionnaires (élagueurs, machinistes, conducteurs, bucherons) – entreprises, agriculteurs / auto-entrepreneurs, des jardiniers et élagueurs spécialisés...
- Menuisiers, ébénistes, charpentiers à partir du bois des haies
- animateurs Label Haie
- Distributeurs de bois

# Conclusion - Une économie de la haie

- **Financer la haie** : de la collecte de graine à la valorisation en passant par la production de plants, la plantation, la gestion et l'entretien, le temps d'animation et de conseil
- La haie **au coeur d'enjeux de transition écologique** (protection de la biodiversité, agroécologie, stockage carbone) et **économiques** (rémunération du travail du gestionnaire, modèles de compensation carbone, rémunération des SE rendus par les agriculteurs, RSE, etc).
- La création de filières économiques
- Un enjeu de **professionnalisation**, avec des structures multiples, diverses, complémentaires (et parfois en concurrence)

